

**Championnat de France Messieurs –
3^{ème} division – Poule D
Règles locales spécifiques**

Elles annulent et remplacent toutes autres règles locales

1. Obstructions inamovibles (dégagement gratuit autorisé) : R16

- Les murets,
- les chemins avec revêtement artificiels ou gravillonnés,
- le grillage de protection du départ du trou n°9 et son jardin paysager.

2. Zones à pénalité : R 17

Les zones à pénalité sont délimitées par :

- les lignes rouges,
- la rupture de pente quand il y a seulement des piquets rouges.

3. Hors limites : R.18 .1

- En absence de lignes blanches, les hors limites sont définis par l'élément de limite le plus intérieur entre : piquets blancs, clôtures, clôtures électriques.
- La route est hors limite;
- Trou N°17 : la bergerie,
- Trou N° 18 : la traverse en bois contiguë au bunker derrière le green délimite également le HL

4. Parties intégrantes du parcours

- Les chemins de terre autres que ceux mentionnés plus haut.
- Les fossés non marqués en rouge sont également partie intégrantes.

Jouer 2 balles en cas de doute sur la procédure R. 20.c(3)

Avant de jouer un coup, le joueur peut finir le trou en jouant 2 balles, annoncer quelle balle devrait compter si les règles le permettent et devra rapporter les faits au comité avant de rendre sa carte de score sous peine de disqualification.

On ne place pas la balle !

Temps de jeu maximum : 4H20.

N° de tel du club : 04 94 82 40 46

ATTENTION : Les clôtures électriques sont sous tension (pas de dégagement gratuit).